

Extension des carrières : les élus accueillis avec des œufs

C'est dans un contexte tendu que s'est ouvert hier le conseil communautaire de Grand Paris Seine & Oise.

BRUEIL-EN-VEXIN

PAR VIRGINIE WÉBER

« **ON COMPTE SUR VOUS** pour le vote. On est en France ici, vous devez laisser la démocratie s'exprimer ! » Lancée par une manifestante à un élu de la vallée de Seine, cette remarque donne le ton de l'ambiance qui régnait hier après-midi à Gargenville, où se tenait le conseil communautaire de l'agglomération Grand Paris Seine & Oise. Les élus ont été accueillis par près de 70 manifestants en colère qui protestaient contre l'annulation de l'ordre du jour de la séance d'un avis consultatif concernant la modification du plan local d'urbanisme de Brueil-en-Vexin pour permettre le projet d'extension des carrières de calcaire Ciments Calcia.

45 DES 75 ÉLUS PRÉSENTS ONT QUITTÉ LA SALLE

« On sent que le sujet est pris en otage sur la scène politique », peste Olivier Nilius, habitant de Brueil-en-Vexin et vice-président de l'association AVL3C. Des œufs ont même été lancés sur la salle des fêtes de Gargenville après que l'assemblée a



Gargenville, hier après-midi. Près de 70 personnes ont manifesté leur désaccord de ne pas être consultées sur la modification du plan local d'urbanisme.

décidé d'en fermer l'accès puis de se raviser. Parmi les agriculteurs présents, Jean-Daniel, céréalier à Fontenay-Saint-Père, vit cette annulation comme une « trahison ». « On morcelle nos exploitations et l'on détruit peu à peu le tissu agricole local », s'attriste celui dont 50 ha de terre sont menacés par le projet.

Le conseil n'a pas duré très longtemps. Après le refus du président (LR) de GPS & O Philippe Tautou de remettre le point litigieux à l'ordre du jour, comme lui avait suggéré l'opposition, 45 des 75 élus présents (sur

129) ont quitté la salle. Faute de quorum, la séance a été reportée.

« C'était fort de montrer qu'une majorité d'élus étaient contre la modification du PLU et donc contre le projet d'extension, explique Philippe Pascal, 1^{er} adjoint (SE) de Brueil. C'est d'autant plus important qu'on puisse nous entendre, nous, petite commune rurale. » La date butoir fixée au conseil communautaire pour se prononcer sur le PLU de Brueil étant demain, ce non-vote vaut accord tacite à la modification. Et donc à l'extension des carrières.